L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

L'ABEILLE HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

23 - CHARTRES - 323

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante de Propriétés du Troisième District.

A être offertes et vendues en entier.

Jas J. Bates Co vs A. J. Bauer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 72,759—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1904 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

La propriété ci-après décrite, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, située dans le troisième district de cette ville, ayant les désignations et mesurements d'après les arpentages faits par L. Bauer, ingénieur civil et voyer, en par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, (accepté 1. lot Un dans l'îlot No 523). Les devis de ces ont annoncés à un inventaire de la succession du défunt Manuel Soares T. Miranda et femme fait perdevant Félix J. Dreyfous, notaire, le 30 janvier 1903, à savoir

1° Deux certains lots de terre, désignés par les Nos Neuf et Dix, dans l'îlot No 490, borné par les rues Urquhart, Marais, Piété et Louise, mesurant chacun trente et un pieds de face à la rue Piété, par cent dix huit pieds, trois pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot Dix se trouvant à une distance de soixante deux pieds de l'encoignure des rues Piété et Urquhart.

2° Un certain lot de terre, d'une forme irrégulière désigné par la lettre C, dans l'îlot No 481 borné par les rues Urquhart, Marais, Louise et Conti, mesurant quarante six pieds sept pouces de face à la rue Urquhart par une première profondeur sur le côté vers la rue Louise de cent vingt quatre pieds sept pouces et une ligne, de là se rétrécissant sur une ligne parallèle à la rue Urquhart trente pieds huit pouces et deux lignes de la une profondeur finale de quarante six pieds dix pouces et sept lignes à la ligne du fond laquelle a quinze pieds dix pouces et six lignes et une profondeur sur l'autre ligne du côté de cent soixante et onze pieds six pouces.

3° Deux certaine lots de terre désignés Nos onze et douze, dans l'îlot No 502, borné par les rues Robertson, Villeré, Piété et Désiré, contigus l'un à l'autre et mesurant comme suit Le et No 12 formant l'encoignure des rues Robertson et Désiré, ayant vingt huit pieds cinq pouces quatre lignes de face à la rue Robertson et cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue Robertson et ledit lot se rétrécissant vingt huit pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Désiré sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

4° Cinq certains lots de terre désignés par les Nos 26 27, 28, 29 et 30 dans l'îlet No 604, borné par les rues Robertson Villeré, Louise et Clouet, et mesurant comme suit Le lot 26, vingt neuf pieds, cinq pouces de face à la rue Robertson sur cent soixante dix pieds et six pouces de profondeur entre lignes parallèles, et les lots Nos 27 28, 29 et 30 sont contigus l'un à l'autre et ayant chacun trente et un pieds de face à la rue Clouet sur cent dix sept pieds, dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles le lot No 27 formant l'encoignure des rues Clouet et Robertson.

5° Cinq certains lots de terre désignés par les Nos 12, 13, 14, 15 et 16 dans l'îlet No 654, borné par les rues Claiborne, Robertson, Louise et Clouet, mesurant comme suit Lots 12, 13 et 14 sont contigus l'un à l'autre et ayant chacun trente pieds de face à la rue Claiborne sur cent soixante dix pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles, le lot 12 étant à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure des rues Claiborne et Louise, lesdits lots 15 et 16 sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Robertson sur cent soixante dix pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot 16 étant à une distance de cent cinquante pieds de l'encoignure des rues Robertson et Louise.

6° Trois certaines lots de terre désignés sur les Nos six, sept et huit, dans l'îlet No 655, bornés par les rues Claiborne, Robertson, Piété et Louise, contigus les uns aux autres, et mesurant chacun trente et un pieds de face à la rue Piété sur cent dix huit pieds, trois pouces et quatre lignes de profondeur. Le lot No 6 étant à une distance de cent vingt quatre pieds deux pouces et six lignes de l'encoignure des rues Piété et Robertson.

7° Un certain lot de terre, désigné par le No quatre, pris de la portion "D," dans l'îlet No 656, borné par les rues Désiré Claiborne, Robertson et Piété, étant à une distance de quatre vingt trois pieds deux pouces et six lignes de la rue Claiborne et mesurant de la front et au pieds de face à la rue Piété sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

8° Un certain lot de terre désigné par le No un dans l'îlet No 523, borné par les rues Urquhart, Villeré, Fréhans et Montégut, sur un plan fait par M. de Young, architecte, daté le 13 février 1862, déposé parmi les minutes de Félix Grima, ancien notaire, lequel lot formant l'encoignure des rues Urquhart et Féliciana et mesurant trente et un pieds cinq pouces et trois lignes de face à rue Féliciana sur cent quinze pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

McCloskey et Benedict, avocats.

16 sept—16 23 30—oct 7 14 20

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Anthony Scott.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,344—Division B—Attendu que Mary Sinks, veuve de Anthony Scott, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Anthony Scott, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Dart & Kernan, avocats.

15 sept—16 20 25

Succession de Mme Veuve Louis Malthes.

COUR JIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74 143, Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Jean Malthes, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. E. J. Moral, avocat. 9 sept—9 13 15

Succession de George Nicholson

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,595—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présentés par Thos G. Rapier exécuteur testamentaire dudit de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier. Clegg & Quintero, avocats.

14 sept 14 18 23

Succession de Mme Emilie Gutheim

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 73 455 —Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Max Dinkelspiel et Simon Weis, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Dinkelspiel & Hart, avocats. 14 sept—14 18 22

Succession de Mme Ann Wilkin (Bevins

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 74 186—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George Dinegre exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier

13 sept—13 17 22

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Quatrième District.

Connue comme le No 826 rue Philip

Richard vs Marie et Alfred J. Brisette

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 52,188—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 13 octobre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Philip, Annunciation, Première et Laurel désigné comme lot No Deux cent trente sept sur un plan de H. Grant, voyer, le 22 février 1844, mesurant vingt neuf pieds dix pouces trois lignes sur la rue Philip sur cent vingt sept pieds dix pouces cinq lignes et demie de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

W. S. Bere, avocat pour le plaignant.

9 sept—9 16 23 30—oct 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

T. J. Verhaben & Bro vs Wm Johnson

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,147—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 6 octobre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt de Wm J. Johnson ou William Johnson dans et en un procès intitulé F. Rivers Richardson versus William Johnson, No 72,039 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans lequel il prie pour la nullité du jugement dans ce procès exécutoire rendu le 11 novembre 1902 et réclame la possession de toute la propriété vendue sous ledit procès exécutoire et les produits et revenus de ladite propriété, et aussi quel que soit l'intérêt ledit Wm J. Johnson (ou William Johnson) pourrait avoir dans la propriété décrite dans sa pétition enregistrée dans ledit procès le 18 juillet 1904.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions— Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Edw. P. Kleinert, avocat pour les plaignants

2 sept—2 3 9 16 23 30—oct 6

Vente d'une Belle Propriété Résidence de Valeur dans le Sixième District.

Connue comme No 1393 rue Chestnut, entre les rues Austerlitz et Constantinople

Grande Terrasse

Mutual Building and Homestead Association vs Mme Martha Nelson, femme de James Z. George et James Z. George

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,117—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 septembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Deux certaine lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet No 266, borné par les rues Chestnut, Austerlitz Constantinople et Camp, désignés comme lots deuxe et D, d'après un plan de C. Lucas Lewis, député voyer de ville, daté le 4 septembre 1894, et annexé à un acte pardevant H. C. Leake, notaire en cette ville, daté le 31 mai 1895, lesdits lots sont contigus et mesurant comme suit à savoir. Le lot D est situé et commence à une distance de quatre vingt dix pieds de l'encoignure des rues Chestnut et Constantinople et mesurant trente pieds de face à la rue Chestnut sur cent dix sept pieds de profondeur entre lignes parallèles et ledit lot No Deuxe contigu audit lot D est le côté le plus près de la rue Austerlitz et mesurant trente pieds de face à ladite rue Chestnut sur cent soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles ledit lot D est composé des parties des lots originaux Nos 7, 8, 9 10 et 11 et ledit lot No Deuxe comprenant le tout du lot original No Deuxe

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante.

27 août—27—sept 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District,

Portant les Nos Municipaux 427 et 429 rue Troisième entre Rousseau et Tchoupitoulas.

Louis Spiro vs Mme Mary Buse, femme de William C. Buse, et le dit William C. Buse, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,005—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 8 septembre 1904 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Troisième, Rousseau et Tchoupitoulas, désigné comme lot No Deux, et mesurant vingt neuf pieds dix pouces de face à la rue Troisième, sur quatre vingt seize pieds sept pouces et six lignes de profondeur et trente pieds un pouce de largeur dans le fond, borné dans le fond par une allée ouvrant rue Rousseau, trois pieds sept pouces et deux lignes de largeur, commune audit lot et à d'autres; le tout d'après le plan fait par L. J. Frémaux, assistant voyer de ville, daté le 12 octobre 1870, annexé à un acte passé pardevant A. Hero Jr. notaire en cette ville, daté le 19 octobre 1870

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions—

1. Comptant pour payer la réclamation du plaignant, disons la somme de $175 avec 8 pour cent par an d'intérêt du 16 septembre 1902 jusqu'au paiement, ensemble avec 10 pour cent sur ledit montant du principal et de l'intérêt pour honoraires d'avocat et les frais et dépens du procès et de la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur ladite propriété

2. L'acquéreur devant assumer (au montant de son enchère le paiement d'un billet pour $175 daté le 16 septembre 1902, payable dans ans après sa date et portant intérêt au taux de 8 pour cent par an payable annuellement, de sa date jusqu'au paiement, garanti par hypothèque et lien de vendeur sur ladite propriété, d'après l'acte pardevant Ben Ory, notaire le 16 septembre 1902, enregistré dans le livre du Bureau des hypothèques 722, folio 791

3. E la balance du prix de l'adjudication s'il y en a

Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Benjamin Ory avocat pour le plaignant

5 août—5 6 12 16 19 26—sept 2 9

Hôtel Agnew.

Tout un îlet sur la Plage.

Atlantic City.

400 chambres — Rooms — Chambres avec bains

Entièrement reconstruit et renouvelé Bains d'hydrothérapie, bassin pour nageurs. Prix réduits $2.50 par jour, $12 à $15 et au-dessus par semaine

A. C. MITCHELL & CIE

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison en briques à deux étages,

229 rue Nord Villeré (Ilet Iberville, Robertson et Bienville.)

A l'Encan, Mardi, le 11 octobre 1904.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D dans l'affaire de la succession de Veuve Edmond Lagarenne, dossier No 74,166, lequel ordre daté et signé le 9 septembre 1904 et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique MARDI, le 11 octobre 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Nouvelle-Orléans, la propriété ci-après décrite

Un certain lot ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits voies et privilèges la dessus y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Villeré, Iberville ou Douane, et Robertson, et étant une portion du côté de la rue Iberville ou Douane de cette portion du lot original trois, d'après un plan dressé par Depouilly, daté le 19 janvier 1836, et déposé en l'étude de G. LeGardeur notaire, et mesurant en mesure américaine, vingt six pieds dix pouces et trois lignes de face à la rue Villeré, sur soixante trois pieds onze pouces de profondeur entre lignes parallèles

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant le paiement des taxes de l'année 1904 en plus et au dessus du prix de l'adjudication. Les actes de vente devant être aux frais de l'acquéreur et devant être passés pardevant Robert Legier, notaire. Un dépôt de 10 pour cent doit être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, Bureau, 303 rue Baronne, coin Gravier. Walter L. Gleason, Esq., avocat.

10 sept—10 11 18 25—oct 2 9 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE, Nos 2416-18 RUE MELPOMENE.

A L'ENCAN, MARDI, 4 OCTOBRE 1904.

SUCCESSION DE JOSEPH C. RAYMOND.

No 71,930)—COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS—DIVISION E

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E ledit ordre daté et signé le 24 août 1904 et adressé à Jos. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, le MARDI, 4 octobre 1904, à midi, à la Bourse des propriétés Foncières, 311 rue Baronne—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Howard Freret et Terpsichore, désigné par le numéro huit sur un plan par G. T. Dunbar, voyer et mesurant trente et un pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Melpomène sur cent vingt sept pieds neuf pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme Nos 2416-18 rue Melpomène.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur, de lui ou de lui, à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, dûr pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets la propriété devant être assurée et la police transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles dans l'année 1904 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Mazier W. Patton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Salomon Wolff, avocat.

28 août—28—sept 4 11 18 25 29

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de très grande valeur du Troisième District,

FAISANT FACE A L'AVENUE ST BERNARD ET LA RUE NOUVELLE-ORLEANS.

No 1621 AVENUE ST-BERNARD.

—ET—

Nos 1614-16 RUE NOUVELLE-ORLEANS.

SUCCESSION DE GEORGE LANDRY.

No 71,890—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Fils id J. Spear, Encanteur—Bureau 802 rue Perdido—MERCREDI, le 28 septembre 1904, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre du l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 23 août 1904, pour le compte de la susdite succession la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situé dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 755, borné par les rues St Bernard Avenue (anciennement White), Derbigny (anciennement Prospect), Nouvelle-Orléans et l'avenue Claiborne, le dit lot de terre et désigné par la lettre D d'après un croquis et certificat d'arpentage fait par Edgar Piété, voyer, le 2 novembre 1903 annexé à l'inventaire de la succession de George Landry pris par B. Rouen, notaire public en cette ville, le 2 novembre 1903, d'après ledit croquis et certificat d'arpentage le dit lot mesure quarante pieds, trois pouces quatre lignes de face à la rue St Bernard quarante pieds sept pouces de face à la rue Nouvelle-Orléans par une profondeur de cent trois pieds six pouces sur la ligne de côté vers l'avenue Claiborne et cent dix sept pieds, six pouces sur la ligne de côté vers la rue Derbigny, ledit lot courant de la rue Nouvelle-Orléans à l'avenue St Bernard, et commençant sur l'avenue St Bernard à une distance de cent soixante de six pieds dix pouces et quatre lignes de l'encoignure de l'avenue St Bernard et la rue Derbigny, et à une distance sur la rue Nouvelle Orléans de cent soixante quatorze pieds et trois pouces de l'encoignure des rues Nouvelle-Orléans et Derbigny.

Les améliorations comprenant une maison à deux étages et autre bâtisse portant le numéro municipal 1621 avenue St. Bernard et deux petites maisons d'un étage portant les numéros 1614 et 1616 rue Nouvelle-Orléans

Termes et conditions—Comptant sur adjudication L'acquéreur devant assumer le paiement de Taxe de l'Etat de 1904 en sus du prix de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Bussière Rouen, Notaire Public, aux frais de l'acquéreur.

Charles J. Théard, avocat.

28 août—28—sept 4 11 18 25 28

J. P. Hecker.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

PR PRIETE DU QUATRIEME DISTRICT,

No 1825 Camp Place.

Catherine Beck et als vs Succession de Mme Christian Beck, Joseph Stellijes et als.

No 73,575—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 830 rue Commune JEUDI le 13 octobre 1904, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne. En vertu d'un ordre et jugement lu et rendu en cour ouverte le 23 août 1904 et le jugement signé en cour ouverte le 30 août 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de ladite Cour, Division D, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro huit (8) de l'îlet borné par les rues Camp, Félicité, Ste Marie et Nouveau Camp, et mesurant trente pieds de face à la rue du Camp, cent sept pieds dix pouces de profondeur sur une ligne de côté, quatre vingt dix pieds six pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté et vingt quatre pieds huit pouces de largeur dans le fond et façade sur la rue Nouveau Camp.

Les améliorations comprenant une résidence en bois à deux étages couverte en ardoise, contenant galeries sur la façade et dans le fond, et à peu près sept chambres citerne et hangar etc

Conditions—Comptant l'acquéreur devant assumer les taxes pour 1904, et faire un dépôt de 10 pour cent comptant avec l'encanteur

L'acte de vente pardevant E. J. Maloney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

11 sept—11 18 25—oct 2 9 13

AVIS DE SUCCESSIONS

Successions de Dr George F. Benson et de Eva Eckert Benson sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 73,653 — Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par J. H. Massie, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Bernard Broussard avocat.

7 sept—7 11 16

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

—:o:—

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Lauren J. Bradley vs Veuve M. D. Dale

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 18,611—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable E. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt No 613 et 615 rue Bienville, entre Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 24 septembre 1904, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir: Un lot de meubles de maison, etc dans l'affaire ci-dessus d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS. R. KENNEDY, Constable J. Armstrong avocat.

15 sept—15 20 24

Léon Beauden vs John Long.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 18 699—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division A je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 26 septembre 1904, à 11 heures a. m., le contenu d'une buvette et grocerie, saisi dans l'affaire ci dessus, d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS. R. KENNEDY Constable 15 sept—15 20 25

VENTES A L'ENCAN

Denis, Danziger & Tessier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Andrew R. Lessing

No 74,102 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, Encanteur, Bureau 134 rue Carondelet—MERCREDI le 21 septembre 1904 à 11 heures a. m., sur les lieux, 1202 rue Howard entre les rues Clio et Erato, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 26 août 1904, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Division D agissant pour l'Hon. F. D. King, juge de ladite Cour, Division B maintenant en congé.

Un lot de meubles de maison d'après inventaire enregistré

Conditions—Comptant.

11 sept—11 18 21

VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage Double et Cinq Lots,

Au coin des rues Annonciation et Peniston.

Jeudi, le 29 Septembre 1904,

A MIDI.

Succession de Mme John Maher.

No 74,095—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido—JEUDI, le 29 septembre 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 25 août 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, je procéderai à vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir

1. Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situés dans le sixième district de cette ville dans l'îlet numéro cent désignée d'un, borné par les rues Peniston Annonciation, Général Taylor et Laurel, désignés comme lots Nos quatorze et quinze sur un plan du faubourg St Joseph, déposé en l'étude de feu James Graham, notaire, comme le plan No 140; lesdits lots sont contigus et mesurant chacun vingt neuf pieds cinq pouces de face à la rue Annonciation, sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage double, couvert en ardoises contenant 2 chambres, hangar, citerne et grande cour, etc., de chaque côté et connu comme 3611-3615 rue Annonciation.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, etc. et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même district et contigu à la propriété ci-dessus décrite désignée comme lot No seize sur ledit plan du faubourg St Joseph, et mesurant vingt neuf pieds cinq pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le même district comme et contigu à la propriété ci-dessus douzièmement décrite, désigné comme lot No 17 sur ledit plan du Faubourg St Joseph, et formant l'encoignure des rues Annonciation et Peniston et mesurant vingt neuf pieds et quatre lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur et façade de cent dix pieds entre lignes parallèles.

4° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le même district et ilet comme et contigu à la propriété ci-dessus troisièmement décrite, désigné comme lot No dix huit et mesurant trente deux pieds quatre pouces de face à la rue Peniston sur une profondeur de cent seize pieds dix pouces de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Laurel et cent seize pieds seize pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Annonciation.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un et deux ans avec billets et à huit pour cent d'intérêt garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec toutes les clauses usuelles de sécurité.

L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant E. Rouen, notaire, et assumer les taxes de 1904 en plus et au dessus du prix de la vente. Un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.

Hon. Frank McGloin, avocat.

29 août—28—sept 4 11 18 25 28 29

Denis, Danziger & Tessier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Bon Cottage Double en Bois.

832 et 834 rue Espagne,

Entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Succession de Andrew R. Lessing.

No 74,102—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau No 134 rue Carondelet.—JEUDI, le 29 septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 26 août 1904, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour Division D, agissant pour l'Hon. F. D. King, juge de ladite Cour, Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Espagne, Crape (maintenant Bourgogne), Grands Hommes (maintenant Dauphine) et Mandeville, et mesurant 21 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Espagne sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces 3 lignes, étant une portion du lot original 218 et commençant à une distance de 28 pieds 2 pouces de l'encoignure, le demi lot original de terre duquel ce morceau forme une partie, mesurant 60 pieds de face sur chacune des rues Espagne et Crape. Les améliorations comprenant un cottage double à un étage en bois avec mansarde désigné par les Nos 832 et 834 rue Espagne contenant de chaque côté 4 chambres cabinet, citerne etc., dans un bon voisinage et qui se loueraient bien.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a, en un crédit de 1 et 2 ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec pacte de non aliénando, toutes les clauses usuelles de sécurité cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets la propriété devant être assurée et la police transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles dans l'année 1904 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Mazier W. Patton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Salomon Wolff, avocat.

28 août—28—sept 4 11 18 25 29

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.